

Succès du programme «Brancher les familles»

Forte croissance du branchement au Québec

Selon la firme Pricewaterhouse & Coopers, le Québec serait en voie de combler le retard qu'il accusait par rapport aux autres provinces canadiennes en matière de branchement.

Cette même constatation vaut également pour les foyers de Prévost dont le pourcentage de branchement se situe dans la moyenne provinciale.

En un an, la proportion de foyers québécois branchés à Internet serait passée de 29 à 42%, alors que dans le reste du pays elle passait de 48 à 50%.

Les Québécois passent aussi plus de temps en ligne, une moyenne de 5,4 heures/semaine, comparativement à une moyenne de 5 heures ailleurs au pays.

La «société distincte» se manifeste également par l'accès à haute vitesse que l'on trouve dans 26% des foyers (16% dans le reste du Canada).

La mise en œuvre du programme gouvernemental québécois «Brancher les familles» n'est certainement pas étrangère à cette croissance de 45% du taux de branchement au Québec.

En vertu de ce programme, l'aide gouvernemental aux familles peut atteindre 75% du

atteindre 75% du coût total, jusqu'à concurrence de 500\$ ou, dans le cas d'une location, 75% du coût de location, jusqu'à concurrence de 250\$ par an pendant deux ans (maximum de 20,83\$ par mois), soit 500\$ pour la durée du programme (24 mois).

Revenons à l'enquête de Pricewaterhouse & Coopers qui

arrive à la conclusion que le Canada serait le pays le plus branché au monde (48,2% de la population), suivi des États-Unis (43%) et de l'Australie (38%), alors que la moyenne pour l'Europe serait de 26%.

Le fait que les élèves du réseau scolaire aient un accès Internet de même qu'à la bibliothèque municipale de

Prévost accélère le pourcentage de branchement de l'ensemble des familles prévostaises.

Le Québec a connu sa génération «Passe-Partout», elle connaît maintenant l'émergence de la génération du «bavardage en ligne», un des passe-temps favoris des ados.

coût mensuel de l'accès à Internet, incluant les taxes, jusqu'à concurrence de 16,66\$ CAN par mois (200\$ par an durant deux ans).

Pour ce qui est des ordinateurs, l'aide consentie peut

La cueillette sélective des matières recyclables débutera en juillet 2001

Réclamée depuis plusieurs années par l'ensemble de la population, la cueillette sélective des matières recyclables sera mise en œuvre au mois de juillet prochain à raison d'une fois par mois le mercredi.

Ce nouveau service sera implanté progressivement et il sera précédé d'une campagne intensive d'informations et de sensibilisation auprès de tous les foyers résidentiels.

Le Conseil municipal estime qu'il est nécessaire de procéder ainsi afin de permettre la modification des habitudes et des mentalités.

La campagne de sensibilisation inclura les élèves des écoles de Prévost en étroite collaboration avec des autorités scolaires.

Un contrat a été adjugé pour une période de cinq ans au plus bas soumissionnaire, la firme Sani-Services G. Thibault & Fils, pour une somme de 256 235,54\$.

Contrat relatif aux déchets domestiques

En outre, le Conseil municipal a accordé à cette même firme la collecte, le transport et la disposition des déchets domestiques deux fois par semaine, les mardi et vendredi pour une période de cinq ans au coût de 1 127 838,79\$ pour ce service offert à l'ensemble des résidences de Prévost.



AVIS PUBLIC

ADOPTION BUDGET 2001

AVIS PUBLIC, à tous les citoyens et citoyennes de la Ville de Prévost, est donné par le sousigné, directeur général et greffier de ladite Ville, de ce qui suit: QUE le Conseil municipal adoptera le budget pour l'exercice financier 2001 à la séance du mercredi 20 décembre 2000 qui se tiendra à compter de 19h 30 à la Mairie de Prévost, située au 2870, boul du Curé-Labelle à Prévost.

Au cours de cette séance, les délibérations du Conseil municipal et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2001.

DONNÉ À PRÉVOST, ce 10 décembre 2000, en conformité avec la loi.

Réal Martin
directeur général et greffier



Mme Lucie Papineau
Députée de Prévost
Whip adjointe du gouvernement

Hôtel du Parlement
Bureau 166
Québec (Québec)
G1A 1A4
Téléphone: (418) 646-0240
Télécopieur: (418) 643-5462

227, rue Saint-Georges
Bureau 205
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5A1
Téléphone: (450) 568-7438
Télécopieur: (450) 568-7438

MEILLEURS
VOEUX
DES FÊTES

ET

BONNE
ANNÉE
2001

À TOUTE LA
POPULATION
DE
PRÉVOST



Je remercie très sincèrement la population de Prévost qui m'a accordé à nouveau sa confiance pour me permettre d'entreprendre un troisième mandat à titre de députée fédérale de la circonscription de Laurentides

*À toutes et à tous,
un grand merci!*

Je vous fourni l'assurance que je continuerai à défendre à Ottawa les intérêts de la population des Laurentides et de la ville de Prévost.

DE TRÈS
JOYEUSES FÊTES
ET
BONNE ANNÉE
2001

Monique Guay



Laurentides
(Laval-Laurentides-Lanaudière)
223, rue Saint-Georges, bur. 301,
Saint-Jérôme (Qc) J7Z 5A1

Tél 1 : (450) 565-0061
Tél 2 : 1-800-265-0063
Télec. : (450) 565-0118

